FICHE RACCORDEMENT

LES BONNES PRATIQUES DE RACCORDEMENT À LA FIBRE.

FICHE N°14

Ma liste des bonnes pratiques

**Pour un bon raccordement à la fibre optique,
je suis mon avancement au fur et à mesure en cochant les cases.**

si nécessaire :

- ☐ 1) Je suis éligible à la fibre optique
- ☐ 2) Je me renseigne auprès du Syndic de copropriété
- ☐ 3) Je demande l'accord écrit du propriétaire
- ☐ 4) J'ai choisi mon Opérateur
- ☐ 5) J'ai souscrit une offre auprès de ce dernier
- ☐ 6) J'ai convenu d'un RDV pour mon raccordement

⚠ **Pour des raisons de sécurité, l'utilisation du parcours électrique, gaz ou eau est à proscrire !**

Je prépare mon RDV

- ☐ Je définis dans quelle pièce installer ma Prise Terminale Optique (proche TV, proche prise existante, etc.)

À l'extérieur de mon logement

- ☐ Si possible, je repère où passe mon câble téléphonique actuel (privilégier un chemin identique pour la fibre optique)
- ☐ Si possible, je m'assure que le parcours sera réutilisable pour éviter un échec d'intervention

À l'intérieur de mon logement

- ☐ Je définis le chemin que va prendre le câble de fibre optique jusqu'à l'emplacement de la Prise Terminale Optique (en apparent - collé ou agrafé, sous une goulotte, dans une plinthe...)
- ☐ Éventuellement si des perçages sont nécessaires j'identifie les zones en évitant les dalles, les fenêtres ou les portes...

⚠ **Je donne mon numéro de téléphone lors de la prise de rdv pour être joignable par l'installateur pour le raccordement. Je note le numéro de dossier en cas de besoin.**

Le jour du RDV

- ☐ Je suis joignable sur mon téléphone et présent à mon domicile le temps de l'intervention
- ☐ En arrivant le technicien doit :
  - vous présenter sa carte professionnelle,
  - vous indiquer pour quelle société et quel Opérateur il travaille
- ☐ J'expose le parcours défini précédemment
- ☐ J'accompagne le technicien durant toute l'intervention pour vérifier la validité du parcours
- ☐ En cas de perçage de façade (pour faire entrer le câble dans votre domicile) :
  - Un accord écrit du propriétaire est obligatoire
  - Je choisis l'emplacement et veille à la bonne réalisation des travaux

flash & scan

LE B.A. -BA DU RACCORDEMENT **en vidéo**

⚠ **Il ne faut pas utiliser le câble téléphonique comme tire-fil lors du tirage de la fibre optique. Si ce câble casse (ou est coincé), vous n'aurez pas la fibre et plus le téléphone / l'ADSL.**

À la fin du RDV

Je vérifie que :

- ☐ La connexion Internet est opérationnelle
- ☐ Le technicien a nettoyé son chantier

Si tout est conforme, alors :

- ☐ Je signe le PV de fin d'intervention
- ☐ Si on me le propose, je donne une note de l'intervention réalisée

Plus d'infos ?
« Comment accéder au Très Haut Débit »

flash & scan

FICHE RACCORDEMENT

LES BONNES PRATIQUES DE RACCORDEMENT À LA FIBRE.

FICHE N°14

Bonnes pratiques

Mauvaises pratiques



PARCOURS DU CÂBLE EN FAÇADE

Un cheminement bien fixé dans ou à proximité des réseaux existants est à privilégier.





PERCEMENT DE FAÇADE

Uniquement si nécessaire et validé par le propriétaire

Ce dernier peut s'effectuer par l'intérieur ou l'extérieur. Le technicien est dans l'obligation de remettre en état la zone percée.





FIXATION DU CÂBLE EN PARTIES PRIVATIVES

Le câble doit être fixé correctement pour éviter les risques de détérioration et les risques pour les personnes.

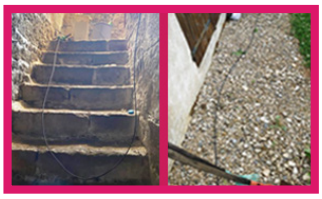



COURBURE DU CÂBLE OPTIQUE

Le câble de fibre optique ne doit pas tourner à angle droit au risque de détériorer ou couper la connexion.





PRISE OPTIQUE

Assurez-vous que la prise est installée à l'endroit souhaité et qu'elle est fixée et étiquetée correctement.
Le technicien procède au nettoyage de la zone avant de finaliser l'intervention.



FIXATION DU CÂBLE EN ZONE PUBLIQUE



FIXATION DU CÂBLE SUR POTEAU

Le câble doit être tendu et attaché correctement.



© Altitude Infra